COUPE « LE MOT D'OR » 2000 : corrigé indicatif

1ère partie:

Le correcteur privilégiera les réponses qui fournissent des néologismes suggestifs et respectant les modes de formation des mots. Il se souviendra de ce qu'écrivait le grand poète Ronsard qui acceptait "les vocables nouveaux pourvu qu'ils soient moulés et façonnés sur un patron déjà reçu du peuple".

La qualité de la justification doit également être prise en compte.

<u>2^{ème} partie</u> : réponses en français

Contrat par lequel un débiteur remet un bien meuble à son créancier comme garantie du paiement de sa dette	Gage
Service d'envoi et de consultation immédiate ou différée de messages sur un réseau télématique	Messagerie électronique
Prélèvements obligatoires opérés par l'État et les collectivités locales pour financer les dépenses publiques	Impôts
Différence positive entre le prix de vente et le coût de revient d'un bien ou d'un service	Bénéfice
Intermédiaire qui a reçu d'un producteur un droit exclusif de vente dans un secteur géographique donné	Concessionnaire
Personne physique ou morale qui apporte un soutien matériel à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice publicitaire direct	Parrain ou parraineur
Montant du chiffre d'affaires d'une entreprise à partir duquel est réalisé un profit	Seuil de rentabilité ou chiffre d'affaires critique ou point mort
Contrat par lequel un commerçant s'engage à livrer une chose à une autre personne qui s'engage à la payer	Vente commerciale
Marché des valeurs mobilières, où ne peuvent intervenir que des intermédiaires officiels	Bourse des valeurs ou Bourse
Associé apporteur de fonds dans une société en commandite	Commanditaire
Établissement commercial ou financier dépendant d'une	Succursale
entreprise mais jouissant d'une certaine autonomie	
Rupture volontaire d'un contrat de travail par un salarié	Démission
Titres négociables émis par des entreprises non bancaires et qui leur permettent de faire face à leurs obligations de trésorerie	Billets de trésorerie
Acte par lequel la gestion d'une personne est reconnue exacte et régulière	Quitus
Spécialiste du marchandisage	Marchandiseur
Garantie donnée par un tiers qui s'engage à payer un effet de commerce à son échéance en cas de défaillance du débiteur	Aval
Ensemble des services informatiques fournis à travers un réseau de télécommunication	Télématique
Utilisation des techniques et des moyens de télé- communication au service de la mercatique	Télémercatique
Regroupement des offres de produits de plusieurs entreprises dans un même publipostage	Multipostage
Mode d'exploitation agricole dans lequel l'exploitant verse une redevance annuelle au propriétaire du domaine	Fermage

3^{ème} partie:

le correcteur se référera à la terminologie officielle, lorsqu'elle existe, sans refuser les autres équivalents possibles.

4ème partie (origines étymologiques) :

Banque: « <u>banca</u> » (ancien italien), mais aussi, de manière indirecte, « bank » (germanique). Le mot « banca » désignait le banc (« banco » en italien actuel) puis la table ou le comptoir des négociants et changeurs italiens qui vinrent exercer leur activité en France. Lorsqu'un négociant était en faillite, sa « banca » était rompue (« banca rotta » a donné banqueroute). L'ancien français connaissait le mot banc, d'origine germanique, pour lequel il existait aussi le féminin « banque » (le mot est féminin en allemand). Il s'est produit un mélange entre les deux mots et l'orthographe actuelle en conserve des traces : banque, banquier, banqueroute...et bancable, bancaire...

Budget: la seule réponse vraiment mauvaise est « buxum »! Le mot « budget » a été emprunté à l'anglais sous le Consulat. Mais le mot anglais est lui-même une déformation du mot de l'ancien français « bougette » (petit sac), diminutif de « bouge » (sac), venant du latin « bulga » (sac de cuir)...

La manie des emprunts inutiles à l'anglais n'est donc pas une spécificité du français des affaires actuel! Il est amusant de voir ce qu'écrivait à ce sujet le « Mercure de France » de floréal an IX (1801):

« Parmi ceux qui ont introduit ce mot et qui le répètent, il en est peu qui se doutent qu'il est d'origine française et que nous avons la bonté de le recevoir, de seconde main, des Anglais, qui nous le renvoient défiguré et méconnaissable... Quand on avait à choisir entre différents mots qui tous ont la physionomie française, par quelle inconcevable bizarrerie a-t-on pu donner la préférence à ce vilain mot de budget? Serait-ce un reste de l'influence de l'esprit fiscal, ami de la barbarie, parce qu'il l'est des ténèbres, et qui, tel qu'un pauvre honteux, s'enveloppe quand il demande, et déguise ce qu'il exige? »

5^{ème} partie (présentation du projet) :

Le correcteur doit tenir compte à la fois de l'originalité et du réalisme du projet et de la qualité de l'exposé, notamment dans l'utilisation de la langue française.